QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

# Contrat de ville
## Rénovation Urbaine de
# Kermoysan

## APPEL À PROJET 2022

Contrat de ville
Rénovation Urbaine de
Kermoysan

**La crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 a eu de lourdes conséquences économiques et sociales. Elle a transformé les habitudes de vie et limité, à la fois les interactions mais aussi les déplacements.**

Même si elle touche l'ensemble du territoire, elle frappe de manière plus prégnante les habitants des quartiers prioritaires.

Face à cette crise qui s'étend dans la durée, l'objectif de l'appel à projets 2022 est de favoriser l'émergence d'actions qui visent à réduire son impact et à développer des initiatives en faveur des habitants sur les thématiques suivantes :

- la santé physique et mentale
- la promotion de la richesse du patrimoine
- l'accès à l'emploi et à la formation
- la prise en compte de l'égalité femme/homme

## LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

L'activité physique est un véritable atout pour la santé. Cependant, le sport est aussi un facteur qui participe à l'inégalité en matière de santé.

Ainsi la pratique d'activité sportive est liée à la position socio-économique de l'individu ou de sa famille. Cela s'observe à travers la part d'habitants ayant une licence sportive sur le quartier qui est plus de deux fois plus faible que celle observée sur le reste du territoire.

La pratique d'une activité physique est souvent le fruit d'une transmission, ce qui explique le différentiel que l'on peut observer dès le plus jeune âge. Les enfants en surcharge pondérale sont plus nombreux dans les écoles participant au programme « réseau d'éducation prioritaire » que dans les autres. De même et malgré la féminisation de la pratique sportive, les femmes pratiquent globalement moins que les hommes, et ce dès l'enfance.

La pratique d'une activité physique, notamment collective, favorise l'intégration sociale, contribue positivement aux interactions et véhicule des valeurs fortes de respect qui aident certains habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV) à sortir de l'isolement.

Dans ce contexte, les partenaires du Contrat de ville souhaitent soutenir des actions qui permettront de répondre aux objectifs suivants :

- augmenter l'accès à la pratique sportive des habitants et plus particulièrement chez les enfants, les femmes et les personnes âgées,
- développer des actions de prévention permettant à chacun d'intégrer la pratique d'activité physique régulière,
- faire découvrir des activités physiques ou sportives en rendant certaines activités plus accessibles au quotidien qui le sont moins (activités nautiques, escalade, équitation, golf...).

## LA PROMOTION DE LA RICHESSE DU PATRIMOINE

Le Finistère détient une richesse patrimoniale naturelle et culturelle à laquelle une partie de la population n'a pas accès.

Le faible niveau de ressources, la mobilité restreinte, la méconnaissance, empêchent les habitants des quartiers prioritaires de la ville d'en profiter.

Les partenaires du Contrat de ville souhaitent développer l'accès au patrimoine et soutenir les actions sur le quartier prioritaire de la ville pour permettre aux habitants :

- de sortir de leur quartier,
- d'ouvrir le champ des possibles,
- de découvrir la richesse économique et culturelle du Finistère.

## L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

Bien que la crise sanitaire ait été accompagnée d'une dégradation de l'emploi, aujourd'hui, les entreprises du territoire rencontrent de grandes difficultés de recrutement et tous les secteurs sont impactés. En outre, la demande d'emploi au sein du quartier de Kermoysan reste importante.

Les habitants de Kermoysan ont davantage été touchés par le contexte sanitaire et peuvent cumuler des difficultés sociales et économiques constituant autant de freins à l'accès à l'emploi.

De ce point de vue, les femmes et les jeunes résidant en quartier prioritaire de la ville constituent un public cible prioritaire.

Les partenaires du Contrat de ville souhaitent apporter un soutien accru aux actions qui peuvent apporter des solutions concrètes pour favoriser l'emploi des habitantes et des habitants de Kermoysan :

- créer un lieu ressource pour les les personnes en recherche d'emploi,
- développer l'accès à la formation,
- développer la connaissance du tissu économique du territoire et favoriser l'attractivité des métiers notamment ceux des secteurs en tension,
- développer les liens et actions avec les entreprises du territoire (cafés de l'emploi, job dating, visites d'entreprises...),
- développer des actions innovantes en faveur de la levée des freins (confiance en soi, mobilité, garde d'enfants, logement...),
- accompagner les projets d'entreprenariat.

## FAVORISER L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

La place de chacun se pose aujourd'hui et ce dans toutes les composantes du quartier (présence sur l'espace public, engagement au sein des associations, participation à des activités non genrées ou contribuant à la déconstruction de stéréotypes, parcours scolaire et professionnel...).

Les projets contribuant directement ou indirectement à la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes dans tout domaine (accès aux droits, à la formation, à l'emploi, soutien à la monoparentalité...), et contre les stéréotypes liés au genre feront l'objet d'une étude attentive.

Une attention particulière sera portée aux projets qui veilleront à un bénéfice similaire pour les (jeunes) femmes comme pour les (jeunes) hommes, quel que soit l'action (culture, sport, emploi, loisirs...). C'est la prise en compte systématique de cette question qui permettra à terme d'atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

**Ainsi, les initiatives et la mobilisation des acteurs associatifs et des systèmes de solidarités de proximité sont fortement encouragées pour répondre aux besoins des habitants de Kermoysan grâce à des actions qui permettent de répondre aux problématiques suivantes :**

- promouvoir la santé par le sport
- mettre en valeur la richesse de notre patrimoine
- favoriser l'accès à l'emploi et à la formation
- favoriser l'égalité femmes/hommes

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les partenaires du Contrat de ville portent un intérêt tout particulier :

- aux réponses partenariales ou sous forme « consortium »,
- aux projets s'inscrivant sur plusieurs piliers « cohésion sociale », « développement économique emploi », « cadre de vie renouvellement urbain » (ex : remobilisation par une activité artistique/confiance en soi et emploi, renouvellement urbain et emploi...),
- aux projets prenant en compte les axes transverses : jeunesse, égalité femmes/hommes, prévention de toutes les discriminations.

**Les actions doivent être coordonnées avec les dispositifs et actions existantes.**

Il est demandé de décrire avec précision la méthode de ciblage des publics. Chaque projet devra décrire la stratégie de développement de nouveaux publics.

Les projets devront justifier l'usage de la subvention de façon détaillée.

Les priorités fixées ont vocation à mettre l'accent sur les préoccupations des institutions partenaires du Contrat de ville. Toutes les demandes de subvention déposées dans les temps impartis, qui répondent à d'autres problématiques identifiées dans le quartier de Kermoysan et qui s'inscrivent dans l'un des trois piliers du Contrat de Ville, feront également l'objet d'une étude attentive.

**Le service de la politique de la ville, et plus largement, tous les partenaires de cet appel à projet se tiennent à votre disposition pour pour plus d'information.**


CONTRAT DE VILLE
MAISON DES SERVICES PUBLICS
2 RUE DE L'ÎLE DE MAN
29000 QUIMPER
02 98 55 26 79
ACCUEIL.MSP@QUIMPER.BZH


Contrat de ville
Rénovation Urbaine de
Kermoysan

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA VILLE
PRÉFET DU FINISTÈRE
Région BRETAGNE
Finistère
ALLOCATIONS FAMILIALES
OPAC



Conception : service communication - Impression : serv. reprographie - Visuels © Quimperl Bretagne Occidentale ©Freepik